Envoyé en préfecture le 01/09/2026
Reçu en préfecture le 01/09/2026
Publié le
ID : 022-212203236-20260901-2026_068-DE

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉPARTEMENT
22 - CÔTES-D'ARMOR

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseillers	
• en exercice	15
• présents	15
• votants	15
• absents	
• exclus	

Date de convocation : 13 juillet 2026

Date d'affichage :

Objet
DEVIS TRAVAUX d'AMENAGEMENT étang de la Roche

De la commune SAINT-PÔTAN

Séance du 21 juillet 2026 à 20 heures 00

Le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de :

M. LECUYER Arnaud

Étaient présents :

LECUYER Arnaud, Maire; DIBONET Typhaine, DURAND Jean-Paul, LEMONNIER Anne-Sophie, Adjoints ; BERTHELOT Christian, BEREZAY Florence, BOURDAIS Emmanuelle, CADE Laëtitia, CARFANTAN Johann, CARFANTAN Gabriel, DUMOULIN Bruno, FOUREL Amandine, LAINE Julie, ROUX Dominique, TOUTAIN Jérôme

Secrétaire de séance :

M. CARFANTAN Gabriel

Monsieur Christian BERTHELOT, Conseiller Municipal, informe l'assemblée que des travaux d'aménagement sont à prévoir à l'étang de la Roche, avec récupération de blocs de pierre au terrain de football, apport de terre du lotissement pour création d'un talus et nivellement terrain.

Monsieur Christian BERTHELOT présente le devis de Tardy TP pour un montant de 5 292 € HT soit 6 350.40 € TTC.

Après délibération, le Conseil Municipal est d'accord sur le devis proposé et autorise Monsieur le Maire à le signer et à aller au-delà si la nécessité des travaux l'exigeait.

Pour copie conforme
Arnaud LECUYER

le secrétaire de séance
Gabriel CARFANTAN

Envoyé en préfecture le 01/09/2026
Reçu en préfecture le 01/09/2026
Publié le
ID : 022-212203236-20260901-2026_068-DE

Acte rendu exécutoire après le dépôt en Préfecture le 31 août 2026.

Publié ou notifié le .

Fait en mairie, le 31 août 2026

Le Maire

